

VILLE DE SAINT-JÉRÔME

APPEL D'OFFRES

SOUMISSION PUBLIQUE – « SERVICE DE RELIURE DE VOLUMES POUR 2026-2027 »

DESCRIPTION : La Ville de Saint-Jérôme souhaite obtenir des soumissions pour

« SERVICE DE RELIURE DE VOLUMES POUR 2026-2027 »

SOUMISSION N° : « 2025-VSJ-078 »

DISPONIBILITÉS DES DOCUMENTS : Toutes les entreprises intéressées pourront se procurer les documents de soumission à compter du 18 septembre 2025, sur le système électronique d'appel d'offres SEAO (www.seao.ca).

RÉCEPTION DES SOUMISSIONS : au plus tard le **8 octobre 2025, avant 10 h**, au bureau de la greffière, 300, rue Parent, Saint-Jérôme (Québec) J7Z 7Z7, pour être ouvertes publiquement sur-le-champ.

COMMUNICATION : Pour tout renseignement supplémentaire concernant cette demande de soumissions, veuillez communiquer avec le responsable de l'information aux soumissionnaires, Michael Poirier, Conseiller à l'approvisionnement et à la gestion contractuelle, à l'adresse courriel suivante mpoirier@vsj.ca.

Toute question ou demande de clarification doit être transmise au moins 48 heures avant la date et l'heure prévues pour la réception des soumissions.

ÉVALUATION DE RENDEMENT INSATISFAISANT : La Ville de Saint-Jérôme se réserve le droit de refuser la soumission d'un entrepreneur, d'un prestataire de services ou d'un fournisseur qui, au cours des deux années précédant la date d'ouverture des soumissions, a fait l'objet d'une évaluation de rendement insatisfaisant par la Ville.

ACCORD INTERGOUVERNEMENTAL : Le présent appel d'offres est assujéti à l'Accord de commerce et de coopération entre le Québec et l'Ontario (ACCQO) et l'Accord de libre-échange canadien (ALEC).

RÉSERVE : La Ville n'encourt aucune responsabilité du fait que les avis écrits ou documents de soumission & addendas véhiculés par système électronique soient incomplets ou comportent quelque erreur ou omission que ce soit. En conséquence, tout soumissionnaire doit s'assurer, auprès de SEAO, avant de soumissionner, d'obtenir tous les documents reliés à cet appel d'offres.

ACCEPTATION DES SOUMISSIONS : La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

DONNÉ À SAINT-JÉRÔME, ce 17 septembre 2025.

Michael Poirier

Michael Poirier

Conseiller à l'approvisionnement et la gestion contractuelle